



INSTITUT SUPÉRIEUR DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION DE GUINÉE (ISSEG)

CERTIFICAT DE DEUXIÈME CYCLE-C.P.M.F

N°1522197/ISSEG/C/DG

l'u le Décret n°402/PRG du 2 Octobre 1979, portant création de l'Ecole Normale Supérieure de Manéah ;
l'u l'ordonnance n°018/PRG/SGG du 12 avril 1980, portant érection de l'Ecole Normale Supérieure de Manéah en l'Institut Supérieur des Sciences de l'Éducation de Manéah ;
l'u le Décret n°91/147/PRG/SGG du 24 Mai 1991, portant Statut de l'Institut Supérieur des Sciences de l'Éducation de Manéah ;
l'u l'Arrêté n°8765/MESRS/CAB/97 du 24 Octobre 1997, portant réglementation des Diplômés de l'Enseignement Supérieur en République de Guinée ;
l'u l'Arrêté 2007/3469/MENRS/CAB du 11 octobre 2007, portant règlement des études de l'Institut Supérieur des Sciences de l'Éducation de Guinée ;
l'u la note de service n°15/022/ISSEG/DG du 31 août 2015, portant admission au certificat de deuxième cycle aux fonctions de Conseillers Pédagogiques Maîtres Formateurs (C.P.M.F) :

Le Certificat de deuxième cycle aux Fonctions de Conseillers Pédagogiques Maîtres Formateurs (C.P.M.F)
est décerné à :

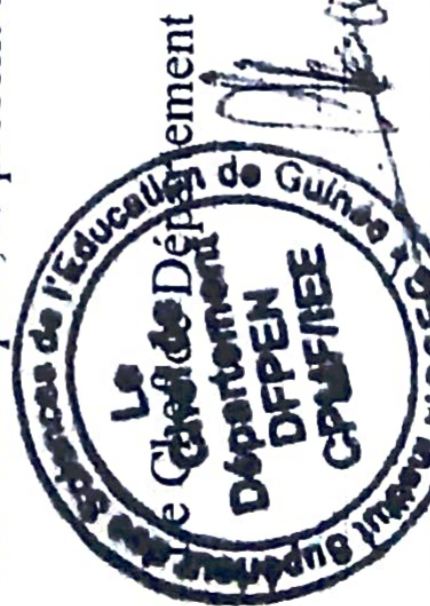
M. Tamba Sékou MALANO

Fils de Faya Bangaly et de Sia Fanta Koumassadouno

Matricule 013017075 Né en 1976 à Guéckedou

Session 2015 Mention **Bien.**

En foi de quoi, le présent certificat lui est délivré pour servir et valoir ce que de droit.



Le Chef de Service de la Scolarité

Fait à Conakry, le 17 décembre 2015

Le Directeur Général

Dr Mousso CAMARA

M. Mohamed Lamine SOUMARE

Dr Mohamed Lamine BAYO